



# **Petits arrangements entre amis pour torpiller la mutualisation des ASC**

Après une séquence de 8 mois de négociations, le CCE du 23 octobre 2012 était convoqué pour mettre en place la commission nationale permettant la mutualisation d'une partie des ASC.

Afin de préparer cette séance, une proposition de rencontre intersyndicale avait été adressée à toutes les OS. La quasi-totalité des organisations syndicales ont décliné cette invitation.

## **Coup de tonnerre en début de séance**

En début de séance, nous avons découvert, sur table, un projet de règlement intérieur négocié par FO, la CGC, la CFTC, l'UNSA et la CFDT avec la Direction Générale.

Stupéfaits par cette pratique, nous avons demandé une suspension de séance afin de travailler sur ce document, formuler des contre-propositions pour défendre au mieux les intérêts des agents, au moyen de la mutualisation, et ce dès Janvier 2013.

Nous regrettons cette situation qui est à nos yeux inacceptable. Nous aurions préféré une réunion de toutes les organisations syndicales comme cela avait été proposé.

Campagne électorale ou pas, sur ce sujet comme sur d'autres, la division syndicale va à l'encontre de l'intérêt des personnels.

**Le principe de mutualisation nationale, revendiqué par toutes les OS et élu-es de pôle emploi, se trouve fragilisé par ceux-là mêmes qui prétendent le défendre en refusant le principe unitaire.**

Paris le 23 octobre 2012